

Strasbourg, le 24 juin 2020

Rémi BERTRAND

Vice-Président du Conseil Départemental

Président de la Commission Attractivité,
Développement du Territoire et Relations
Institutionnelles

Conseiller Départemental
Canton de Reichshoffen

Monsieur Josha FREY
Président du Conseil Rhénan
Rehfusplatz 11
D-77694 KEHL

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour la transmission des résolutions adoptées lors de la séance plénière du Conseil Rhénan du 20 décembre 2019. C'est avec un grand intérêt que j'en ai pris connaissance. Je tiens à partager les remarques suivantes.

Concernant la simplification de la procédure relative au formulaire A1 dans la région frontalière, je relève la lenteur des négociations de la réforme sur la coordination des systèmes de sécurité sociale (Règlement 2016/0397 COD) qui ont lieu en trilogue au niveau européen. En effet, l'accord de 2019 entre le Conseil de l'Union Européenne et le Parlement Européen n'a pas trouvé de majorité au Parlement lors de la dernière plénière de la 8^{ème} mandature, les négociations ont donc repris avec la nouvelle assemblée parlementaire européenne. Je souhaiterais souligner l'opportunité pour l'Allemagne lors de son semestre de Présidence du Conseil de l'Union Européenne d'appuyer l'avancement de ce dossier dont le texte concernant les formulaires A1 a, comme le fait valoir la résolution, un impact fort sur notre territoire frontalier. Je note également que la résolution n'a pas été transmise au Comité de Coopération Transfrontalière qui a pourtant toute compétence pour se saisir de cette thématique et je souhaiterais que communication lui soit faite.

Concernant la résolution ayant trait à l'agriculture et au changement climatique dans le Rhin Supérieur, je souhaite souligner l'engagement du Département du Bas-Rhin sur ces thématiques et le soutien particulier sur la nécessité de valorisation des circuits courts que la crise sanitaire a mis en exergue. Le Conseil Départemental a adopté lors de sa séance du 22 juin 2020 un ambitieux programme de soutien et d'accompagnement des activités de proximité qui amplifie cette dynamique.

Enfin, la résolution sur la coopération transfrontalière au regard de la pandémie du Covid-19 appelle tout notre soutien puisqu'elle souligne très justement la nécessité de tirer les leçons de la crise et de joindre nos forces au-delà des frontières dans le Rhin Supérieur en cas de résurgence d'une crise sanitaire. Je souhaite ajouter que le travail des Infobests et des Eurodistricts a été central dans la gestion de cette crise et remercie à ce titre le personnel mobilisé.

Je souhaiterais également rappeler la création de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) aux compétences territoriales particulières. En effet, en vertu de la loi du 2 août 2019, la CEA effective dès le 1^{er} janvier 2021 sera le chef de file de la coopération transfrontalière sur son périmètre. Ce chef de file implique l'élaboration d'un schéma alsacien de coopération transfrontalière comportant un volet relatif aux coopérations transfrontalières en matière sanitaire. Je rappelle notre détermination à saisir pleinement les outils législatifs mis à notre disposition afin de préparer mieux ensemble la lutte contre les pandémies dans le Rhin Supérieur.

La crise nous a brutalement rappelé que le dépassement des frontières n'est pas acquis mais qu'il requiert un travail quotidien. La spécificité de nos régions frontalières doit être soulignée et mise en valeur auprès de nos gouvernements respectifs afin de travailler mieux ensemble et ce, au plus près des intérêts des citoyens.

Le Conseil Rhénan œuvre de longue date en ce sens et je m'en félicite.

Je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir mes meilleures salutations.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a series of connected loops and a final downward stroke.

Rémi BERTRAND